

PORTAIL FAMILLE

DEMANDES PERISCOLAIRES – MARCHÉ A SUIVRE

A compter du 7 novembre 2022, toute demande concernant le périscolaire devra être effectuée sur le Portail Famille.

- Les annulations et inscriptions périscolaires (restaurant scolaire, ALAE, accueil de loisirs, étude surveillée) devront être réalisées comme auparavant via le planning des activités de l'enfant (*Voir mode d'emploi sur le site de la ville*).
- Les autres types de demandes concernant le périscolaire ne devront plus être adressées au service Enfance et Jeunesse par mail mais via la messagerie du Portail Famille.

RAPPEL :

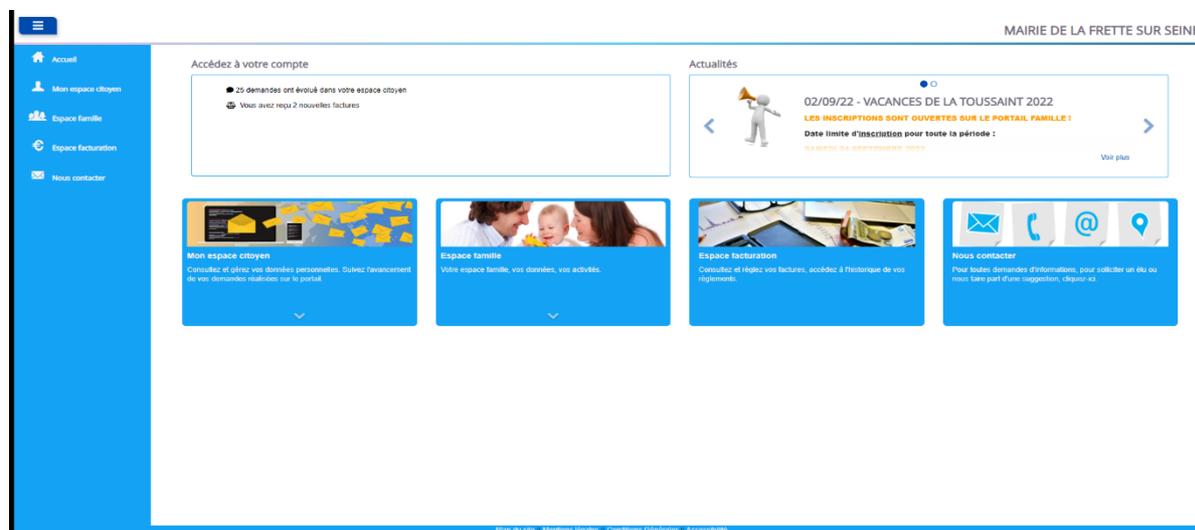
Vous pouvez accéder au Portail Famille via :

- **Le site de la commune** <https://lafrettesurseine.fr/> => Rubrique « En un clic » => « Portail Famille »
- **L'application pour smartphone** « BL PORTAIL FAMILLE »

UTILISATION DE LA MESSAGERIE DU PORTAIL FAMILLE :

Pour envoyer un message au service Enfance et Jeunesse :

Après vous être connecté sur le Portail Famille, sur la page d'accueil, cliquer sur « Nous contacter »



Etape 1 :

The screenshot shows the 'Nous contacter' page on the 'MAIRIE DE LA FRETTE SUR SEINE' website. The page is divided into two stages: 'Demande' (Step 1) and 'Contact' (Step 2). The 'Demande' stage is active. The form includes a 'Type de demande' dropdown menu with 'Demande d'information' selected. Below it is a 'Message' text area. A 'Fichiers joints' section allows users to upload files, with a maximum of 10MB and supported formats of pdf and image. A table below the upload button shows columns for 'Nom', 'Taille', and 'Actions'. A 'Suivant' button is located at the bottom right of the form.

- Sélectionner le type de demande
- Compléter la partie « Message »
- Il est possible d'envoyer un document en pièce-jointe => « Sélectionner des fichiers »
- Une fois toutes les rubriques complétées cliquer sur « Suivant »

Etape 2:

The screenshot shows the 'Nous contacter' page on the 'MAIRIE DE LA FRETTE SUR SEINE' website, now in the 'Contact' stage (Step 2). The form is titled 'Personne faisant l'objet de la demande'. It contains several fields: 'Civilité' (M. or Mme), 'Nom de naissance', 'Prénoms', 'Email', 'Téléphone', 'Rue', 'Code postal' (with a dropdown for France), and 'Ville'. Red error messages are visible next to the 'Nom de naissance', 'Prénoms', and 'Email' fields, indicating they are optional and not filled. A 'Précédent' button is at the bottom left, and a 'Vérifier ma saisie' button is at the bottom right.

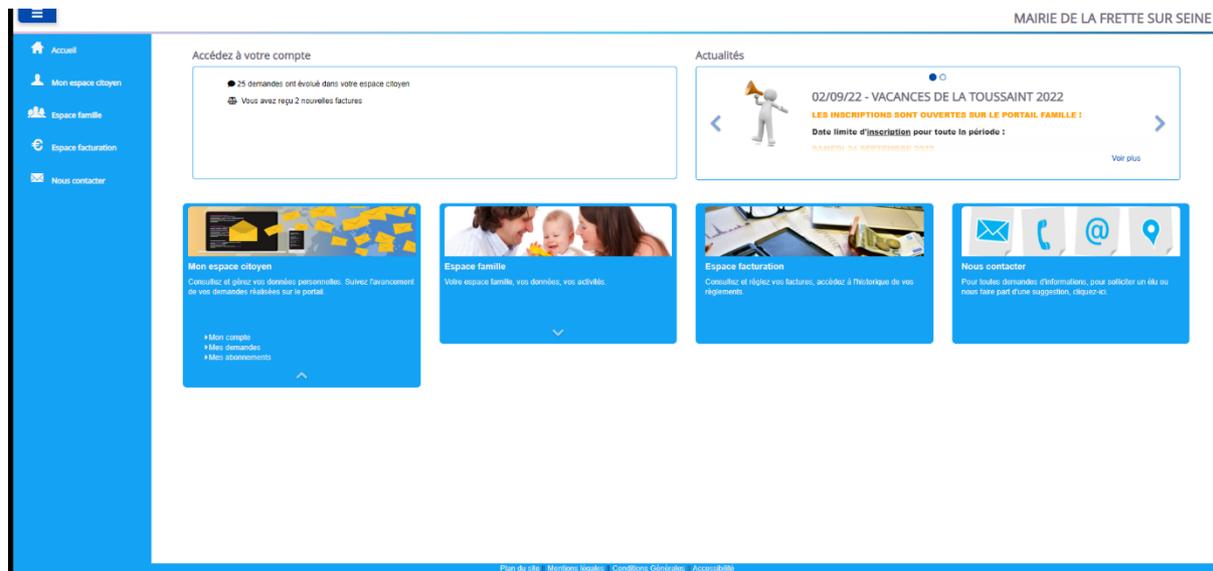
- Compléter les différentes rubriques du formulaire « Personne faisant l'objet de la demande »
- Cliquer sur « Vérifier ma saisie »
- Cocher « J'accepte les conditions générales ... »
- Cliquer sur « Envoyer »

Vous recevrez un mail d'accusé d'enregistrement de votre demande.

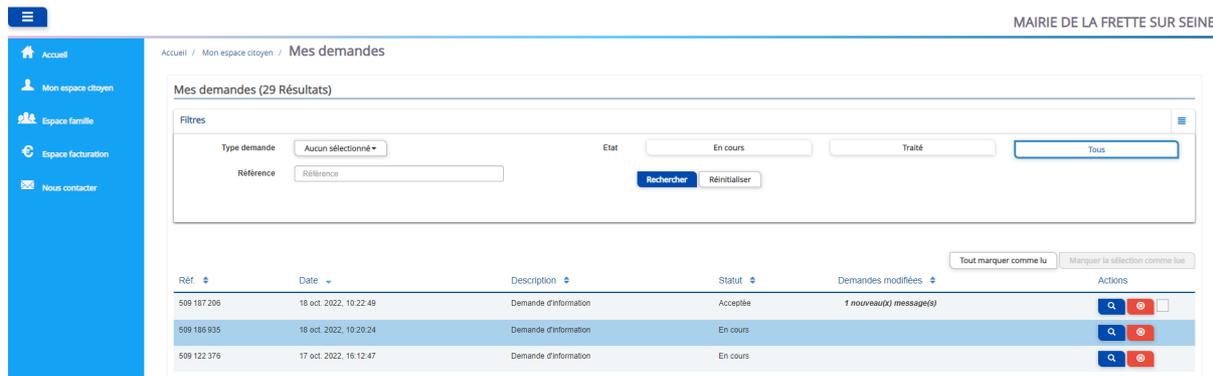
Pour consulter la réponse à votre demande

Après le traitement de votre demande par le service Enfance et Jeunesse, vous recevrez un mail vous informant du changement d'état de votre demande.

Après vous être connecté sur le Portail Famille, sur la page d'accueil, cliquer sur « Mon espace citoyen » => « Mes demandes »



Vous accédez alors à la liste de vos demandes.



- Cliquer sur la loupe pour visualiser la réponse à votre message.

Le Service Enfance et Jeunesse

Tél. : 01.39.31.50.03